



# H&R BLOCK

## **DES CANADIENS EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE NE REÇOIVENT PEUT-ÊTRE PAS TOUT L'ARGENT AUQUEL ILS ONT DROIT**

***Près des trois quarts des Canadiens indiquent ne pas s'être servis des nouveaux crédits d'impôt l'an dernier***

Calgary (Alberta) – (4 février 2009) – H&R Block rappelle aux Canadiens qu'un des moyens de joindre les deux bouts en cette période économique difficile consiste à profiter des nouveaux crédits d'impôt au cours de la présente saison d'impôt. Ces conseils sont donnés à la suite d'un sondage mené récemment pour H&R Block et selon lequel **près de 75 p. cent des Canadiens n'ont pas profité des nouveaux crédits d'impôt en 2007.**

Dans le cadre de ce sondage mené par Angus Reid Strategies, on demandait à 1 010 Canadiens s'ils avaient profité des nouveaux crédits d'impôt l'an dernier et, le cas échéant, lesquels. Selon les résultats obtenus, une personne sur quatre sondées a indiqué avoir profité des nouveaux crédits d'impôt qui sont entrés en vigueur au cours de l'année d'impôt 2007. Parmi ces crédits, citons le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, le crédit d'impôt pour enfants et le fractionnement du revenu de pension.

« L'an dernier sont entrés en vigueur un certain nombre de crédits d'impôt et de changements susceptibles d'avantager la très grande majorité de contribuables canadiens, a indiqué Cleo Hamel, analyste fiscale principale chez H&R Block Canada. Mais si vous ne vous servez pas de tous les crédits et avantages auxquels vous avez droit, vous versez trop d'argent durement gagné au gouvernement. »

### ***Les Canadiens de l'Ouest sont ceux qui se serviraient le plus des nouveaux crédits d'impôt***

On constate en parcourant les résultats du sondage de grandes différences d'une région à l'autre du Canada dans l'utilisation des nouveaux crédits d'impôt. Les personnes habitant en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan (42 p. cent) étaient plus portées à profiter des nouveaux crédits d'impôt en 2007, alors qu'au Québec (18 p. cent) ce pourcentage était le plus faible de tout le pays.

Chez les contribuables qui ont indiqué avoir profité des nouveaux crédits d'impôt dans leur déclaration de revenus de 2007, 18 p. cent ont indiqué s'être servis du crédit d'impôt pour enfants. Le fractionnement du revenu de pensions (16 p. cent) et le crédit pour laissez-passer de transport en commun (15 p. cent) étaient les plus populaires par la suite. Le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (14 p. cent) et le crédit d'impôt pour le revenu gagné (11 p. cent) étaient les autres crédits mentionnés.

« Ce ne sont pas tous les Canadiens qui peuvent se servir du crédit d'impôt pour enfants, mais d'autres crédits tels que le crédit canadien pour emploi étaient mal connus des contribuables canadiens, indique Madame Hamel. Ce crédit s'adresse à tous ceux qui ont des revenus d'emploi, mais seuls sept p. cent des répondants ont indiqué s'être servis du crédit non remboursable de 1 000 dollars. »

***L'âge et l'état familial étaient d'importants facteurs dans le choix des crédits qui étaient utilisés***

Selon les résultats obtenus, l'âge était un important facteur dans le choix des crédits d'impôt utilisés, ce qui est indicateur de l'étape où ces personnes se trouvent dans leur vie. Les répondants de 18 à 34 ans étaient davantage portés à se servir du crédit d'impôt pour enfants (30 p. cent) et du crédit d'impôt pour laissez-passer de transport en commun (24 p. cent), alors que les personnes âgées entre 35 et 54 ont profité du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (26 p. cent). Le fractionnement du revenu de pension a été utilisé par 48 p. cent des Canadiens de plus de 55 ans qui ont profité des nouveaux crédits d'impôt en 2007.

Ce sondage de l'opinion publique canadienne a été réalisé en direct par Angus Reid Strategies, les 15 et 16 décembre 2008 auprès de 1 010 Canadiens adultes choisis au hasard. La marge d'erreur pour tout l'échantillon est de +/-3,1 %, 19 fois sur 20.

**Au sujet de H&R Block Canada**

H&R Block Canada prépare plus de 2 millions de déclarations de revenus annuellement, faisant d'elle le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son bureau national situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 1 100 bureaux à travers le Canada. H&R Block Canada Inc., est une filiale de H&R Block, Inc., une compagnie à exploitation diversifiée avec filiales, fournissant une gamme étendue de produits et services financiers. D'autres informations au sujet de H&R Block Canada sont disponibles sur le site de la compagnie à [www.hrblock.ca](http://www.hrblock.ca), ou en appelant 1-800-HRBLOCK.

- 30 -

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Martine Geoffrion  
DDMG Communications  
T : (514) 894-1703  
[mgeoffrion@ddmg.ca](mailto:mgeoffrion@ddmg.ca)